

Commission "Sécurité Environnement" du zoning de TERTRE-HAUTRAGE-VILLEROT

PROCES VERBAL

REUNION DU 8 MARS 2018

CRI, FBE, PBA, GHU, VBU, NCA

Présents:

Madame Nadine CASAGRANDE, Service Public de Wallonie DGO1-41 - Ingénieur dirigeant
Direction des Routes de Mons

Monsieur Simon LAIR DUEE, Service Public de Wallonie DGO1-41 - Chef de District
SAINT-GHISLAIN

Madame Valérie SILLION, ADMINISTRATION COMMUNALE Agent Technique - TERTRE

Madame Séverine DEMAREZ, ADMINISTRATION COMMUNALE Echevine - TERTRE

Madame Arielle LELEUX, ADMINISTRATION COMMUNALE Eco-Conseillère - TERTRE

Monsieur Frédéric ERGOT, DIRECTION DES RISQUES CHIMIQUES - BRUXELLES

Madame Geneviève FINET, I.D.E.A. Directrice Infrastructures Economiques - MONS

Monsieur Patrice BAUVIN, YARA Tertre S.A. Plant Manager - TERTRE

Monsieur Nicolas DOUILIEZ, YARA Tertre S.A. Conseiller en Prévention - TERTRE

Madame Gaëlle HUBERT, PRINCE ERACHEM Responsable environnement - SAINT-GHISLAIN

Monsieur Claude RIFAUT, ADVACHEM Directeur - TERTRE

Monsieur Damien POTTIEZ, SOS HAUTRAGE ET ENVIRONS - HAUTRAGE

Monsieur Gilbert WILMART, LES TROUS VERTS - VILLEROT

Madame Anne-Marie BERTONI, - VILLEROT

Monsieur Yvon DRAMAIX, SOS HAUTRAGE ET ENVIRONS - HAUTRAGE

Madame Laëtitia QUENON, PROVINCE DE HAINAUT Dir-Info - MONS

Monsieur Fessel BENJELLOUN, RAM - S.P.W. - NAMUR

Monsieur Géry PRIMOSIG, D.P.A.- S.P.W. Attaché qualifié - MONS

Monsieur Stefaan VERSCHUERE, COMFORT ENERGY Directeur Général - HASSELT

Monsieur Julien HULOT, BUREAU D'ETUDES IRCO Consultant - NAMUR

Monsieur Jean Christophe GRIGNARD, Cellule Environnement Hainaut Développement - Province
du Hainaut.

Excusés:

Monsieur Damien DEGAND, HAUTRAGE

Monsieur Olivier MERTENS, SERVICE INCENDIE, Capitaine - SAINT-GHISLAIN

Premier point:

Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Il n'y a pas de remarque, le procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2017 est approuvé et peut dès lors être rendu public.

Le président rappelle à l'assemblée le calendrier des prochaines réunions du comité d'accompagnement:

-le jeudi 31 mai à 18 heures à la maison de la citoyenneté dans le Parc communal de Baudour.

-le jeudi 13 septembre à 18 heures à la maison de la citoyenneté dans le Parc communal de Baudour. Attention, la réunion aura lieu dans la salle du « Grenier » située à l'étage dans le même bâtiment.

-le jeudi 13 décembre à 18 heures à la maison de la citoyenneté dans le Parc communal de Baudour.

Le président présente Madame CASAGRANDA et Monsieur LAIR DUEE du Service Public de Wallonie DGO1-41 qui ont accepté de présenter les projets en cours et leurs impacts sur la mobilité.

Deuxième point:

Présentation de la DGO1- 41, Direction des Routes de Mons, des projets en cours et de leurs impacts sur la mobilité.

Madame CASAGRANDA présente deux projets prévus en 2019 et leurs impacts sur la mobilité:

- remplacement du Pont du Goulet de la darse, N50;
- l'aménagement du carrefour du Saussois N50/N552/N547 en giratoire;

En ce qui concerne le Pont du Goulet de la darse, les travaux consisteront en la démolition du tablier, la remontée des culées et la mise à gabarit du nouveau pont (surélévation de 60 cm).

Madame CASAGRANDA attire l'attention de ceux qui utilisent la darse et informe que les impositions des voies hydrauliques fixent la fermeture de la voie d'eau à maximum quatre jours consécutifs.

Monsieur RIFAUT signale qu'il aurait besoin, pour ADVACHEM, de connaître les périodes de fermetures au minimum 15 jours à l'avance.

A la question de Monsieur ERGOT concernant la durée estimée des travaux Madame CASAGRANDA explique qu'elle est estimée à environ une année.

Madame CASAGRANDA présente une proposition de plan de déviation, qui doit encore être discutée notamment avec la Ville de Saint Ghislain et les services de la Zone de Police.

Monsieur RIFAUT attire l'attention sur le risque d'utilisation de la rue de Villerot (voirie communale).

A la question de Monsieur DRAMAIX relative au plan de déviation, Monsieur LAIR DUEE explique qu'il n'est pas possible d'obliger un itinéraire de déviation, on peut uniquement interdire certains tronçons (code de la route). L'objectif de la proposition est de rendre l'itinéraire le plus viable possible, et ce sachant que d'autres chantiers s'ajouteront notamment sur les autoroutes.

Madame CASAGRANDE explique succinctement comment se déroule la procédure et rappelle qu'avant de commencer les travaux, il y aura une concertation avec les entreprises concernées, les différents intervenants et les autorités compétentes.

Madame DEMAREZ s'interroge sur le circuit de délestage en regard des nombreux travaux sur le secteur et notamment la sortie 25 de l'autoroute à Saint-Ghislain.

Madame CASAGRANDE et MONSIEUR LAIR DUEE signale que le l'ensemble des travaux seront pris en comptes (coordination des gestionnaires de voiries - communes / région)

A la question de Monsieur VERSCHUERE, pour COMFORT ENERGY (anciennement WOS), relatif au gabarit Rhénan, Madame CASAGRANDE explique que le tirant d'air sera porté à 7,30 mètres. Pour plus d'informations, elle l'invite à prendre contact avec Monsieur Marc MICHAUX Direction des voies hydrauliques de Mons (marc.michaux@spw.wallonie.be).

Madame CASAGRANDE présente le second projet portant sur l'aménagement du carrefour du Saussois N50/N552/N547 en giratoire dans le cadre du programme FEDER d'aménagement routier porte ouest de l'éco-zoning.

Elle signale que le travail s'effectuera par demi rond-point, ce qui posera moins de problèmes en termes de mobilité

Pour plus d'infos, des observations ou des questions plus spécifiques vous êtes invités à prendre contact avec Madame CASAGRANDE dont les coordonnées sont reprises ci-dessous:

Courriel: nadine.casagranda@spw.wallonie.be
Service Public de Wallonie - DGO1-41 - Direction des Routes de Mons
rue du Joncquois, 118 - B - 7000 MONS

Troisième point:

Dernières nouvelles: autorisations, projets, incidents, nuisances

La note habituelle est remise en séance et annexée au présent procès verbal à l'attention des membres du comité.

-Pour ADVACHEM – voir la note

Pas de questions.

-Pour COMFORT ENERGY (anciennement WOS) – voir la note

Pas de questions.

-Pour RENEWI BELGIUM – pas de note

-Pour DOW – POLYOL BELGIUM – pas de note

-Pour PRINCE ERACHEM – voir la note

Pas de questions.

-Pour YARA – voir la note.

Monsieur BAUVIN signale qu'il y aura un arrêt technique en automne 2018.

Pas de questions.

-Plainte(s) enregistrée(s) depuis la dernière réunion.

Une seule plainte anonyme a été reçue au poste de garde depuis la dernière réunion (14/12/2017) à savoir: une plainte pour nuisance sonore du 19 janvier 2018 à 9h08, Yara effectuait des essais sur le boosting d'Uhde2, impliquant des mises à l'air de vapeur très bruyantes. Ces essais se sont terminés vers midi de la même journée. Le poste de garde qui reçoit les appels en a été informé pour communiquer cette information en cas d'appel. Il n'a pas été possible de reprendre contact avec le plaignant vu son caractère anonyme (informations complémentaires communiquées par Monsieur BURTON et Madame HUBERT par courriel le 15/03/18).

Quatrième point:

Fonctionnement, Prochain ordre du jour

Faisant suite à une demande d'inscrire à l'ordre du jour les résultats de l'évaluation de la qualité de l'air réalisée autour des sites industriels de Saint Ghislain, l'Agence wallonne de l'Air et du Climat (AwAC) autorité compétente en la matière et l'Institut Scientifique de Service Public (ISSeP) chargé de gérer la campagne, ont accepté de venir présenter les résultats lors de la prochaine réunion.

Il n'y a pas d'autre point à mettre à l'ordre du jour de la réunion suivante.

L'ordre du jour sera donc le suivant:

1. Accueil: présences, calendrier des réunions, approbation du procès-verbal de la réunion précédente
2. Présentation des résultats de l'évaluation de la qualité de l'air réalisée autour des sites industriels de Saint Ghislain – AwAC & ISSeP.
3. Dernières nouvelles: autorisations, projets, incidents, nuisances
4. Fonctionnement, prochain ordre du jour,
5. Divers

Les points complémentaires éventuels doivent parvenir à Monsieur GRIGNARD, au plus tard un mois avant la réunion, le cas échéant ils seront intégrés dans les divers.

Cinquième point:

Divers

Il n'y a pas d'autres divers.

Le président clôture la séance et remercie l'ensemble des participants

Annexe(s)

-Annexe 1 – Note entreprises